

<http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article564>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Philosophie
Académie de Normandie

Nouveaux programmes : une invitation à déconstruire la dissertation.

- Sur le métier d'enseignant - Réflexions sur le métier d'enseignant de philosophie dans le secondaire -

Date de mise en ligne : dimanche 27 juin 2021

Copyright © PhilosophieEspace pédagogique académique - Tous droits

réservés

Nouveaux programmes : une invitation à déconstruire la dissertation

Les nouveaux programmes de philosophie des séries générales et technologiques, entrés en vigueur en septembre 2020, comportent une **ouverture majeure**.

Ils invitent à sortir du modèle traditionnel et à inventer soit de nouvelles formes à la mesure des nouveaux publics ou encore à revenir aux opérations élémentaires de la pensée qui permettront à tous nos élèves de « composer » de la philosophie proprement dite, c'est-à-dire à conduire méthodiquement leur pensée à propos d'objets généraux.

En effet, sous le titre « exercices et apprentissage de la réflexion philosophique », le programme précise, pour commencer, que « le programme *n'établit pas la liste exhaustive des exercices permettant aux élèves de maîtriser les contenus enseignés et de faire par eux-mêmes l'apprentissage de la réflexion philosophique*. Il revient au professeur de leur proposer les exercices les mieux adaptés à leur formation comme à leurs progrès et d'utiliser dans la conduite de son cours diverses démarches philosophiques ».

Les auteurs poursuivent : « ce faisant, *le professeur fournit des exemples du traitement des questions par les philosophes*, que les élèves sont invités à s'approprier afin de progresser dans la construction et l'expression de leur pensée. »

Or, chacun le sait, ***aucun philosophe n'a écrit, ni aucune oeuvre, majeure ou mineure de philosophie classique ou contemporaine, à commenter, n'a jamais été composée sous forme de dissertation.***

Aussi la formule suivante : « les *apprentissages* reposent toutefois sur *deux formes majeures* de composition : l'explication de texte et la dissertation » doit être comprise de la façon suivante :

- Il ne s'agit que du *moment* de l'apprentissage. Il vous faut inventer ce qui rend possible ces exercices. Ceux-ci ne comportent aucune forme canonique mais supposent des opérations élémentaires auxquelles vous devez former vos élèves.
- Le commentaire et la dissertation ne sont que deux formes d'apprentissage *parmi d'autres*. Elles ne correspondent pas à ce qui est pratiqué en Allemagne, en Angleterre ou ailleurs. Il vous est donc parfaitement loisible et même recommandé de varier les formes et de faire pratiquer par vos élèves notamment *l'analyse conceptuelle, le travail d'argumentation mais aussi l'essai, la rédaction d'un relevé de recherche, le compte-rendu de lecture d'une oeuvre philosophique, la discussion orale ordonnée ou la joute oratoire* (notamment en spécialité Humanités, Lettres et Philosophie).
- Enfin, ces formes d'apprentissage ne sont dites « *majeures* » que parce qu'elles sont complètes. Elles supposent, outre les qualités d'expression mentionnées par le texte, des opérations intellectuelles de logique philosophique qu'il vous faut enseigner avec l'appui possible des oeuvres des auteurs du programme qui en donnent des exemples. Il s'agit donc d'apprendre à l'élève à construire une « définition philosophique », à opérer des « dichotomies » et à repérer des « alternatives », à savoir distinguer le « général » et le « particulier », les « prémisses » et les « conclusions », à réfuter une proposition générale à partir de ce qui fait « exception » afin d'identifier ce qui fait problème et ce qui peut permettre de le résoudre.

Diverses ressources assez bien faites peuvent vous permettre de compléter votre formation sur ce point et ainsi vous permettre de former mieux encore vos élèves. J'attire cependant votre attention sur l'intérêt didactique de cette méthode dont vous trouverez le lien ci-dessous.